

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 25 janvier 2024

Le conseil s'est réuni le 25 janvier 2024 sous la présidence de Mme Guicheteau, Maire

Etaient présents : Mmes Guicheteau, Pelluet, Aunay, Espanoche, Guyot, Marais, Queudeville  
MM : Marie, Voisin, Calbris, Durand, Gossart, Horion, Jenvrin, Sandret

Secrétaire de séance : Mme Aunay

### **INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER SUITE A UNE DEMISSION :**

Suite à la démission de Monsieur Olivier Mare en date du 07/12/2023 Monsieur Sébastien Durand est installé conseiller municipal.

### **PROJET DE TRAVAUX RUE DE LA MAIRIE :**

M. Chivot de la Sogeti est venu nous présenter le projet élaboré pour effectuer des travaux rue de la Mairie : de la chapelle de Grâce jusqu'au parking de l'ancienne mairie.

Ces travaux permettront de sécuriser la rue (faire ralentir), de créer du stationnement, du piétonnier et une voie cyclable. L'éclairage sera également revu et passera aux LED.

A l'unanimité le conseil approuve le projet.

Suite à diverses dégradations, Mme Le Maire souhaiterait installer une vidéo-protection sur les bâtiments communaux (salle des sports, salle des fêtes, église...)

Le devis de l'entreprise Quesnée est d'environ 30 000 € HT

A l'unanimité le conseil autorise Mme le Maire à demander des subventions pour ces deux projets.

### **PROJET D'INSTALLATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL SUR LA COMMUNE DE CONDE EN NORMANDIE :**

La direction départementale des territoires et de la mer sollicite l'avis de la commune sur l'évaluation environnementale concernant l'installation sur l'ancien site Honeywell une centrale photovoltaïque au sol (superficie de 6ha48a) par l'intermédiaire de la société Trima solar.

Une étude a été faite. Il n'y a pas d'effets négatifs et pas de perturbations environnementales

Après délibération, à l'unanimité, le conseil donne un avis favorable sur ce projet.

## **SUBVENTIONS :**

- Association Pétanque Pétruvienne..... 229,00 €
- Association Sports et Loisirs Pétruvien ..... 2 013,00 €
- Association Tennis de Table de Saint Pierre du Regard..... 1 592,00 €
- Tennis Club de Saint Pierre du Regard..... 1 561,00 €
- Anciens combattants de Saint Pierre du Regard ..... 548,00 €
- Association des parents d'élèves de Saint Pierre du Regard 4 876,00 €
- Aéro-club VDPHD ..... 229,00 €
- Basket saint pierre du regard ..... 585,00 €
- F.J.E.P. .... 260,00 €
- CaP ..... 70,00 €
- U.N.A. .... 146,00 €
- A.D.M.R..... 146,00 €
- Familles Rurales..... 146,00 €
- ALDEVA ..... 63,00 €
- Clic du Bocage ..... 50,00 €
- Centre d'apprentissage (C.F.A, C.I.F.A.C, I.F.A, MFR) ..... 35,00 € (par jeune)
- Caisse des Ecoles Publiques de Saint Pierre du Regard..... 13 785,00 €
- C.C.A.S de Saint Pierre du Regard. .... 24 835,00 €
- Par enfant de Saint Pierre du Regard qui fréquentera en 2024 un centre aéré, une colonie de vacances, une classe de neige, de mer ou classe verte, un voyage culturel (jusqu'en terminale). La subvention ne peut dépasser le total de la facture sans être supérieure à 46 € ..... 46,00 €
- Amicale des secouristes d'Athis ..... 124,00 €
- Prévention routière de l'Orne ..... 49,00 €
- A.P.A.E.I. du Bocage virois de la Suisse Normande ..... 60,00 €
- Œuvre des Pupilles des écoles publiques de l'Orne ..... 39,00 €
- Association Valentin Haüy ..... 39,00 €
- Association pour la recherche contre le cancer à Villejuif..... 50,00 €

## **DROITS DE FOSSE DANS LE CIMETIERE :**

### **CREUSEMENT FOSSE**

- Fosse d'une profondeur.....195,00 Euros
- Fosse de deux profondeurs..... 255,00 Euros
- Fosse enfant.....124,00 Euros

### **CAVEAUX**

- Creusement d'un caveau d'une profondeur.....280,00 Euros
- Creusement d'un caveau de deux profondeurs.....434,00 Euros
- Creusement d'un caveau trois profondeurs.....570,00 Euros
- Creusement d'un caveau urne.....65,00 Euros

### **EXHUMATION**

- suivant le cas (en fonction du temps de travail) .....62,00 à 242, 00 Euros

## **CONCESSION DANS LE CIMETIERE.**

### **Pour les caveaux ou fosses**

- concession trentenaire ..... 167,00 Euros
- concession cinquantenaire ..... 452,00 Euros

### **Pour le columbarium**

- concession trentenaire : ..... 192,00 Euros
- concession cinquantenaire : ..... 302,00 Euros

### **Pour les caveaux urnes**

- concession trentenaire..... 98,00 Euros
- concession cinquantenaire ..... 149,00 Euros

## **TARIFS DE LA LOCATION DU GITE ET DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS ;**

### **LOCATION DU GITE**

- la chambre et par nuitée .....44 €
- Le week-end gîte complet avec la location de la salle des fêtes.....172 €
- Le week-end du vendredi au dimanche sans la location de la salle des fêtes...270 €
- Stagiaires du lundi au jeudi 23€ par nuitée (soit 92€ la chambre)
- Caution.....378 €

### **LOCATION SALLE DES ASSOCIATIONS (DEMI-JOURNEE)**

- (Réunion diverses, sans repas et pour un maximum de 40 personnes) ..... 49 €

## **LOCATION SALLES COMMUNALES ;**

### **SALLE DES FÊTES**

- Location 48 heures (week-end et autres) : .....306,00 €
- Journée : .....131,00 €
- Vin d'honneur : ..... 86,00 €
- Réunions diverses (demi-journées) :..... 49,00 €

### **LOCATION SALLE OMNISPORTS ..... 399,00 €**

- Bal : ..... 349,00 €

## **INFORMATIONS DIVERSES :**

- Travaux rue des écoles : Mme Le Maire souhaiterait que la commission travaux puisse rencontrer nos différents partenaires (Allez, Enedis, Orange...) avant de lancer une étude sur le projet de sécurisation de la rue des écoles et procéder à l'enfouissement des réseaux.

- Effectifs prévisionnels à l'école : au vu des effectifs, l'académie ne projette pas pour le moment de fermer une classe  
2023 : 96 élèves / 2024 : 93 élèves / 2025 ; 85 élèves / 2026 ; 92 élèves

- L'enduro de Bellou aura lieu le 14/04/2024, Les organisateurs nous demandent l'autorisation de passer sur la commune, le conseil accepte.

- La course cycliste l'Oranaise aura lieu le 05/05/2024 ; Elle partira d'Argentan et passera sur notre commune. Les organisateurs souhaiteraient que nous trouvions des bénévoles (ravitaillement, sécurisation des carrefours ...)

- Jazz dans les prés : nous proposons la date du 12/10/2024 en soirée.

- Théâtre : la troupe de Clécy donnera une représentation le 18/02/2024 à 15 heures à la salle des fêtes.

- Ramassage scolaire : Des parents d'élèves demandent qu'un abri et un éclairage supplémentaire soient installés au niveau de l'arrêt de bus au village du Grand Samoi

- Téléthon : la commune ne s'oppose pas à l'organisation d'activités en lien avec le téléthon.